

Rapport d'activité 2017

Activités de la permanence

Comme l'an dernier, **12 permanents** ont été à l'œuvre cette année (1 arrivée, 1 départ), auxquels s'ajoutent 10 autres médiateurs et médiatrices.

Notre permanence téléphonique a été tenue, comme toujours depuis notre création en 1995, 2 fois par semaine : les lundis soirs de 19h à 21h et les vendredis matins de 9h à 11h, à l'exception des jours fériés et des vendredis pendant les vacances scolaires d'été.

164 appels téléphoniques ont été reçus au cours de l'année (2016 : 178), dont 26 (soit 16 %) directement pendant la permanence ; les rares demandes par e-mail ne sont toujours pas comptées. La fréquence mensuelle des appels a comme chaque année fortement varié, avec un minimum de 5 en novembre et un maximum de 23 en septembre ! (2016 : de 5 à 24.)

8 dossiers ont débouché sur une vraie **médiation**, chacune pour une séance unique. 14 médiatrices et médiateurs ont mené une ou plusieurs de ces séances. 4 cas se sont conclus par un accord, partiel ou complet, 4 sans accord – mais pas forcément sans bénéfice pour les participants, comme déjà noté l'an dernier.

4 « rencontres des actifs » ont eu lieu, réunissant chaque fois entre 8 et 11 médiateurs et médiatrices.

1 journée de formation permanente a été organisée, animée par le soussigné ; capitalisant sur les thèmes abordés au cours des dernières années, elle proposait des jeux de rôles de médiation incorporant des consignes d'analyse transactionnelle ou de Gestalt.

Une réflexion a été menée sur les manières pertinentes de rechercher le numéro de téléphone d'une « partie B », lorsque la partie A (celle qui nous contacte) ne le connaît pas et que le site local.ch ne peut nous renseigner. Un cas de figure de plus en plus fréquent, avec l'abandon progressif des lignes fixes au profit du seul téléphone portable.

L'accueil des nouveaux permanents a été revu ; chacun d'eux reçoit désormais une sorte de « kit de démarrage », en plus de l'accès électronique à nos documents.

Une nouvelle manière de noter les événements sur le livre de bord, décidée d'un commun accord en octobre, en facilite désormais la lecture et en améliore la précision.

Ce travail de permanence, et le suivi des dossiers qui en découle, sont tout à fait considérables, et les personnes qui le mènent méritent tous nos remerciements.

Activités du comité

A) Relations publiques

Mentionnons d'abord que, comme en 2016, **2 articles** nous mentionnant ont paru dans la presse : dans *le Matin* du 18 mars, et dans *Migros Magazine* du 13 novembre 2017. Ces articles sont naturellement disponibles sur notre site : <http://mediation-de-voisinage.ch/vaud/>.

Lors de l'AG d'avril 2016, nous nous étions donné 2 ans pour augmenter significativement l'audience de notre association. Force est de le constater : 2 ans plus tard, nous n'y sommes pas parvenus. Le chapitre précédent montre que les appels stagnent ; seules les séances de médiation ont augmenté, mais c'est sans doute plus un hasard qu'une progression.

Les affichettes dans les bus d'Yverdon-les-Bains, puis dans le Lausanne-Echallens-Bercher, celles apposées pour nous par l'Union des sociétés lausannoises sur 4 fois 3 semaines à Lausanne, les 3 annonces publiées dans le Journal d'Yverdon, n'ont pas amené de changements significatifs. Notre campagne d'information ciblant les 40 EMS publics vaudois, membres de l'AVDEMS, n'a rien donné non plus.

En conséquence, et conformément à la décision précitée de 2016, **l'AG de 2018 aura à se prononcer : souhaite-t-elle poursuivre nos activités en dépit du faible nombre de cas aboutissant à médiation, ou organisons-nous la fermeture de notre association ?**

B) Autres activités

Le **site Internet** a été entièrement refait, sur de nouvelles bases, mais toujours en commun avec notre association sœur l'AsMéd-Genève. Présentation plus claire, nouvelles sous forme de blog, agenda distinct de la page de présentation « Vaud »... c'est vraiment mieux ! Résultat à voir ici : www.mediation-de-voisinage.ch/vaud.

Enfin, signalons qu'en cours d'année nous avons eu à déplorer la démission de **Josefa Naveira** du comité, causée par une surcharge. Josefa reste néanmoins chargée de toute une série de tâches administratives : planning des permanences, relève de l'adresse courriel publique, mise à jour de divers fichiers d'adresses... Qu'elle en soit ici remerciée.

Membres

A fin 2017, notre fichier comportait 97 adresses :

- 43 membres cotisants, dont 40 individuels et 3 collectifs.
- 54 « correspondants » (non cotisants), dont 30 individuels et 25 collectifs.

Ce nombre ne varie guère d'année en année. Vu notre totale absence d'activité de recherche de *nouveaux* membres, et l'abandon depuis plus de 10 ans de toute autre nouvelle que l'invitation à notre assemblée générale, il est même remarquable qu'autant de personnes continuent de nous accompagner. Qu'elles en soient ici remerciées !

Et que soient remerciées aussi chaque active, chaque actif qui, au comité, en permanence, en séances de médiation, à titre de trésorière ou autrement, a contribué en 2017 au bon succès de nos activités.

Le 16 mars 2018



Philippe Beck, président